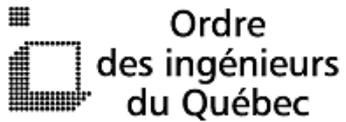




Ipsos Descarie



Éthique et déontologie

Sondage auprès des membres de l'OIQ

Novembre 2011

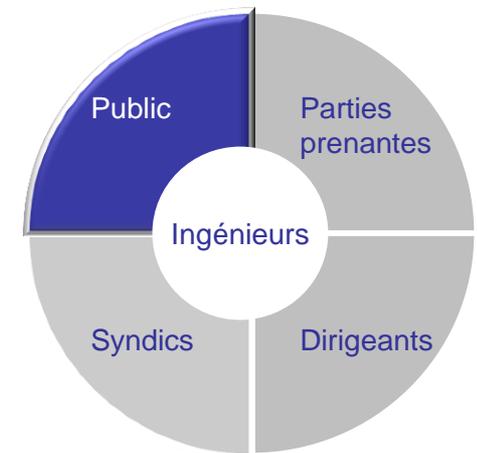


- En réponse au bruit médiatique négatif des derniers mois ayant entouré l'industrie de la construction et le financement des partis politiques, l'Ordre des ingénieurs du Québec souhaite la mise en place d'un plan d'intervention en éthique et déontologie. Celui-ci doit permettre de restaurer la confiance du public et des décideurs envers les ingénieurs, tout en offrant un encadrement de la profession qui tient compte de la réalité de la pratique du génie aujourd'hui et à l'avenir.
- Il est essentiel que l'Ordre puisse avoir accès de l'information juste et pertinente sur l'état de la situation. Dans ce contexte, Ipsos Descarie a été mandatée afin de réaliser un mandat de recherche visant à recueillir de l'information auprès de divers intervenants, et ce, en utilisant différentes méthodologies, allant des entrevues individuelles aux sondages en ligne, en passant par la réalisation de groupes de discussion.
- Les membres de l'Ordre sont évidemment au cœur de cette vaste démarche de recherche. Le sondage auprès d'eux revêt donc une importance particulière, car il permet d'évaluer plus précisément l'ampleur des comportements problématiques et leur évolution au cours des dernières années. Le sondage auprès des membres permet également de mesurer le niveau d'appui des ingénieurs à certaines des pistes de solution proposées par l'Ordre.
- Les prochaines pages présentent le sommaire méthodologique ainsi qu'une analyse des résultats du sondage.

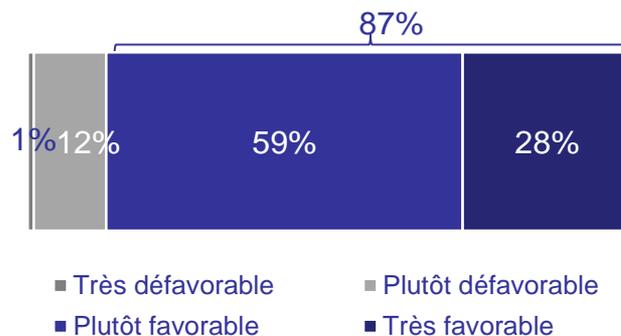
Sommaire méthodologique

Méthode de collecte des données	Sondage Internet
Sélection des répondants	Membres de l'OIQ possédant une adresse électronique
Taille de l'échantillon	9 352 répondants
Taux de réponse	16,1% (l'invitation a été envoyée à 57 911 membres)
Marge d'erreur statistique	± 1,0%, 19 fois sur 20
Critères de sélection	Membre de l'OIQ
Durée du questionnaire	14 minutes (en moyenne)
Dates de collecte des données	Du 21 au 31 octobre 2011
Pondération	Selon le sexe, l'âge, la région et le secteur d'activité (en fonction de données fournies par l'OIQ)
Différences significatives entre sous-groupes de l'échantillon	Un résultat est surdéveloppé comparativement à sa contrepartie dans l'échantillon lorsque l'écart qui les sépare est statistiquement significatif à un niveau de confiance de 95%.

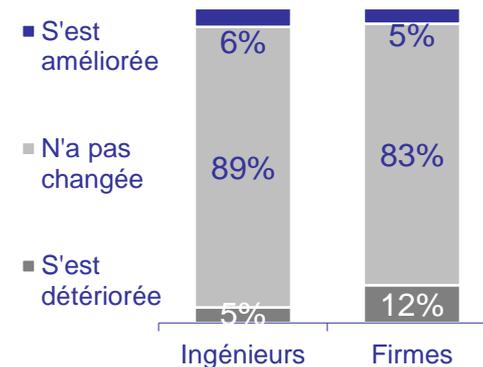
- Malgré le bruit médiatique négatif ayant entouré l'industrie de la construction et le financement des partis politiques, **l'image de la profession d'ingénieur auprès du grand public est demeurée très positive** (les données datent toutefois d'avril 2011).
 - 87% des Québécois disent avoir une opinion plutôt ou très favorable à l'égard des ingénieurs.
 - L'opinion des Québécois à l'égard des ingénieurs est demeurée stable au cours des deux dernières années.



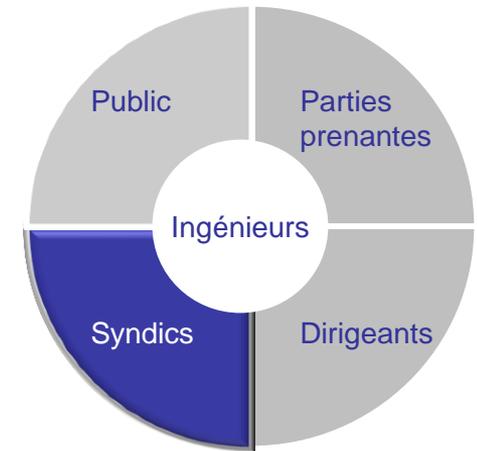
Opinion à l'égard des ingénieurs



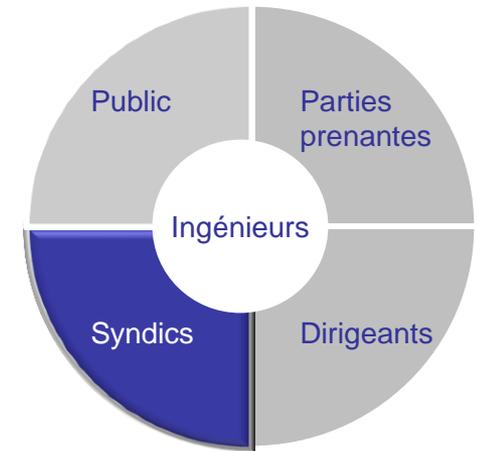
Évolution de l'opinion en 2 ans



- Les syndics rencontrés nous décrivent un contexte favorisant une **hausse des dérogations**
- Ils énumèrent un certain nombre de facteurs qui caractérisent le contexte actuel comme étant particulièrement propice à l'éclosion de problèmes déontologiques :
 - Augmentation de la quantité des grands travaux.
 - Firmes de génie de plus grande taille
 - Finance qui est au cœur des décisions
 - La majorité des ingénieurs étant des salariés, ils sont davantage susceptibles de subir des pressions à l'interne.



- Les facteurs de risque dépassent toutefois le contexte spécifique de l'ingénierie, et s'inscrit dans un certain **déclin de la morale** observable dans différentes sphères de la société.
- Cela se traduit notamment par une évolution des valeurs, où **l'économique prédomine sur l'éthique** : au nom de la rentabilité, de la compétitivité et de la performance financière, les compromis éthiques sont désormais chose courante.
- La diminution de l'importance accordée au respect des lois, le manque de volonté politique de faire la lumière sur certaines pratiques douteuses et la **dégradation de la conscience professionnelle** sont par ailleurs d'autres symptômes probants de ce déclin moral.



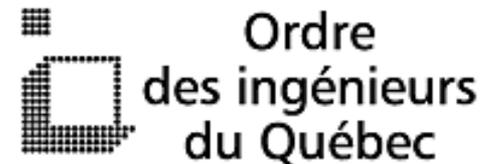
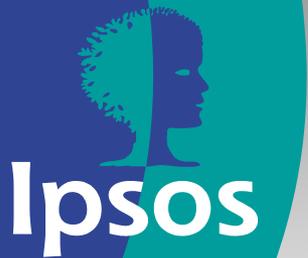
Phase de diagnostic:

Groupes de discussion avec les ingénieurs

Groupes de discussion avec les parties prenantes

Entrevues individuelles

Sondage auprès des ingénieurs

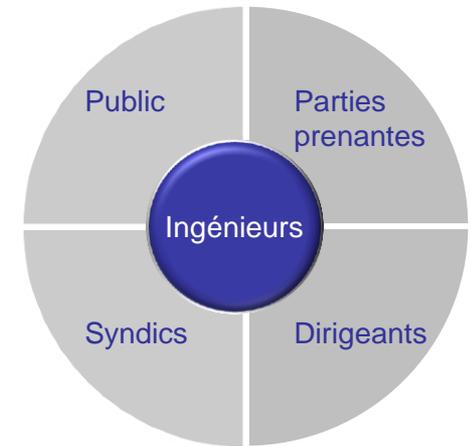


Un désintérêt à l'égard du code de déontologie

- La grande majorité des ingénieurs (dans les groupes de discussion) ont une connaissance rudimentaire du code et se contentent aisément d'avoir une vague idée des grands principes qu'on y trouve. Bien souvent, ils ont une fausse perception de ce qui en fait partie et ne voient pas l'intérêt de mieux le connaître ou de s'en servir.

Une éthique professionnelle élastique et contextuelle

- Le discours de nombreux participants laisse par ailleurs transparaître une morale relativement élastique, variant selon les contextes et les intérêts.





Ipsos Descarie

Image de la profession

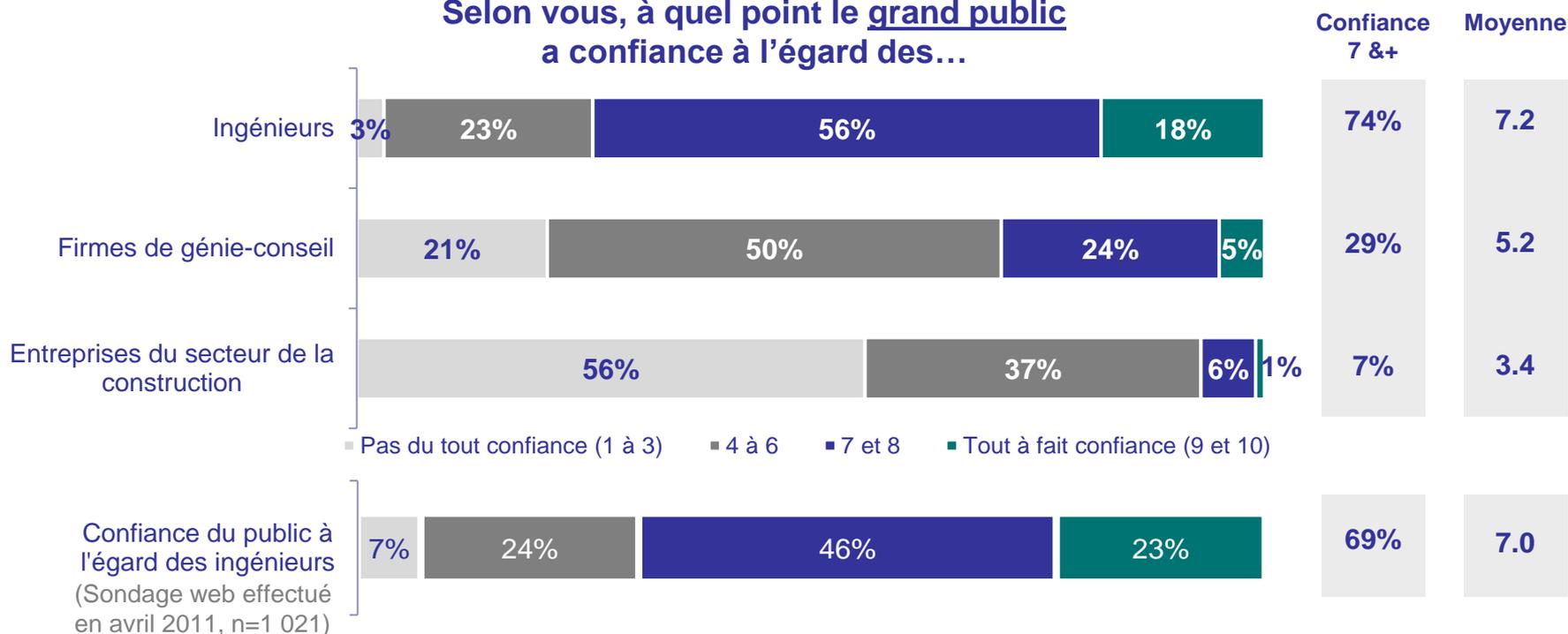
Confiance à l'égard des ingénieurs

Q8. Sur une échelle de 1 à 10 où 10 signifie « totalement confiance » et 1 « pas du tout confiance », veuillez indiquer à quel point selon vous le grand public a confiance en chacun des intervenants suivants? **Q9.** Sur une échelle de 1 à 10 où 10 signifie « totalement confiance » et 1 « pas du tout confiance », veuillez indiquer à quel point vous avez personnellement confiance en chacun des intervenants suivants?

La majorité (74%) des ingénieurs croient que le grand public leur fait toujours confiance, mais cette confiance se situe davantage à un niveau moyen (7 ou 8 sur 10) qu'élevé (9 et 10). Bien qu'il soit fort probable que la donnée ait changé depuis le sondage fait auprès du grand public (en avril 2011), à cette période, 69% des gens affirmaient avoir confiance envers les ingénieurs (7&+/10).

Fait intéressant, les ingénieurs sont toutefois beaucoup moins nombreux, soit seulement 29%, à penser que le public fait confiance aux firmes de génie-conseil. En ce qui concerne les entreprises du secteur de la construction, seulement 7% des ingénieurs pensent que le public leur accorde sa confiance, un score très faible qui reflète de façon manifeste à la fois leur propre confiance envers ces entreprises, ainsi que leur perception que l'image du secteur de la construction ait été sérieusement atteinte suite aux nombreuses révélations troublantes qui ont circulé dans les médias cet automne. En fait, il semble que les répondants fassent davantage confiance aux individus qu'à des compagnies.

Selon vous, à quel point le grand public a confiance à l'égard des...



Confiance à l'égard des ingénieurs

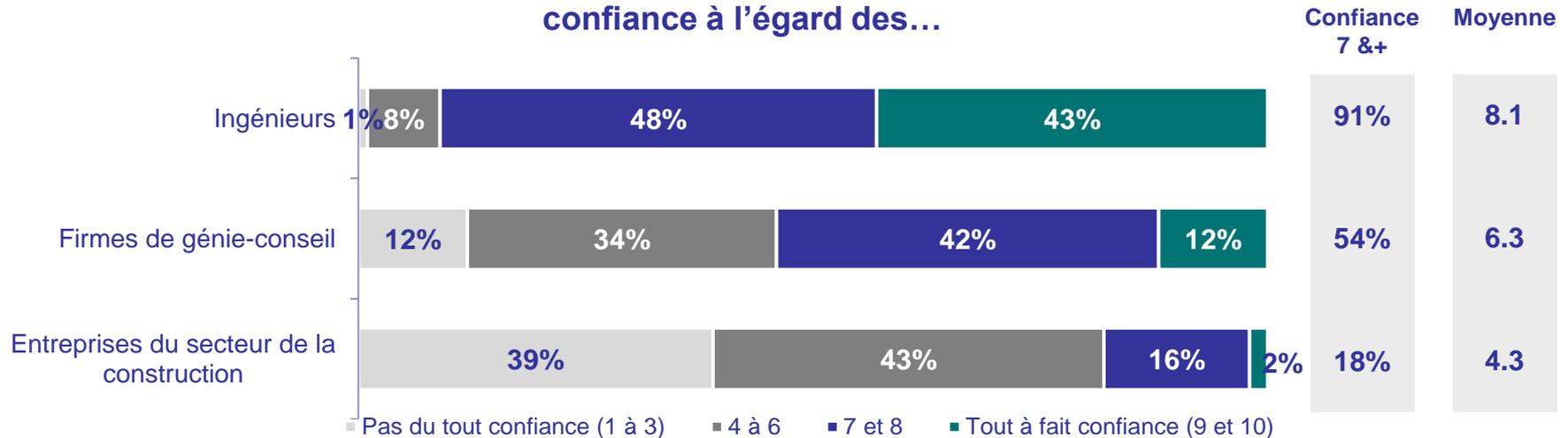
Q8. Sur une échelle de 1 à 10 où 10 signifie « totalement confiance » et 1 « pas du tout confiance », veuillez indiquer à quel point selon vous le grand public a confiance en chacun des intervenants suivants? **Q9.** Sur une échelle de 1 à 10 où 10 signifie « totalement confiance » et 1 « pas du tout confiance », veuillez indiquer à quel point vous avez personnellement confiance en chacun des intervenants suivants?

Malgré que les ingénieurs soient moyennement optimistes quant à la confiance que leur attribue le grand public, ils conservent un niveau de confiance élevé envers ceux qui exercent la profession : seulement 9% des ingénieurs ont peu ou pas confiance envers leurs pairs (6 & -/10).

La méfiance à l'égard des firmes de génie-conseil est cependant bien réelle, 46% des ingénieurs étant incapable de leur attribuer une note supérieure à 6 sur l'échelle de 10 points.

Leur perception des firmes du secteur de la construction est encore plus négative et témoigne sans doute d'observations faites dans le cadre de leur travail. À peine 2% des ingénieurs ont envers elles une grande confiance (9 & 10/10), alors que 39% d'entre eux ont très peu ou pas du tout confiance.

À quel point avez-vous personnellement confiance à l'égard des...



Confiance à l'égard des ingénieurs

Q8. Sur une échelle de 1 à 10 où 10 signifie « totalement confiance » et 1 « pas du tout confiance », veuillez indiquer à quel point selon vous le grand public a confiance en chacun des intervenants suivants? **Q9.** Sur une échelle de 1 à 10 où 10 signifie « totalement confiance » et 1 « pas du tout confiance », veuillez indiquer à quel point vous avez personnellement confiance en chacun des intervenants suivants?

Les ingénieurs travaillant au sein de firmes de génie-conseil sont plus nombreux à penser que le public a toujours confiance à l'égard de ces firmes, et ils ont eux-mêmes une plus grande confiance envers ce type d'employeur. Cela dit, l'écart entre eux et les autres ingénieurs à ce sujet est plutôt faible.

Différences statistiquement significatives par secteurs de génie

Notes de 7&+/10

	Notes de 7&+	Secteur privé (a)	Génie-conseil (b)	Privé hors génie (c)	Organisme public (d)	Autres (e)
Perception des ingénieurs à l'égard du niveau de confiance qu'a le grand public envers les...						
Ingénieurs	74%	74%	74%	73%	72%	71%
Firmes de génie-conseil	29%	28% d	36% a,c,d	22%	24%	36% c,d
Entreprises du secteur de la construction	7%	7% c	8% c,d	3%	6%	9% c
Confiance des ingénieurs à l'égard des...						
Ingénieurs	91%	91% c	93% a,c,d	86%	91%	89% c
Firmes de génie-conseil	54%	51% c,d	70% a,c,d,e	39%	48% c	56% c
Entreprises du secteur de la construction	18%	16%	23% a,c,d	13%	15%	18%

Près de 9 ingénieurs sur 10 se perçoivent comme des professionnels, avec la marge de manœuvre qui accompagne normalement ce type d'emploi. Cela laisse tout de même 12% des ingénieurs qui affirment se considérer comme des employés contraints de suivre toutes les directives et demandes de leur employeur. Cette perception est évidemment problématique puisqu'un ingénieur qui ne dispose pas (ou peu) de marge de manœuvre est beaucoup plus à risque de fermer les yeux sur certaines malversations dont il peut être témoin. Notez que les ingénieurs travaillant pour des organismes publics sont légèrement plus nombreux à être dans cette situation en comparaison avec les ingénieurs du secteur privé.

Marge de manœuvre perçue dans le milieu de travail

(Excluant les «je ne sais pas»: 2%)

Peu ou pas du tout de marge de manœuvre

Je suis un employé qui exécute les tâches qui lui sont attribuées et qui se doit de suivre les directives conformément aux demandes de l'employeur.

12%

Une certaine marge de manœuvre

Je suis un professionnel bénéficiant d'une certaine autonomie et pouvant se permettre d'exercer son jugement sur les directives qu'on lui donne, et même refuser de s'y soumettre en cas de désaccord.

88%

Différences statistiquement significatives par secteurs de génie

	Total	Secteur privé (a)	Génie-conseil (b)	Privé hors génie (c)	Organisme public (d)	Autres (e)
Peu ou pas du tout de marge de manœuvre	12%	12% b,c	11%	6%	15% a,b,c	11%
Une certaine marge de manœuvre	86%	88% d	90% d	94% a,d	85%	89%



Ipsos Descarie

Ampleur de la problématique

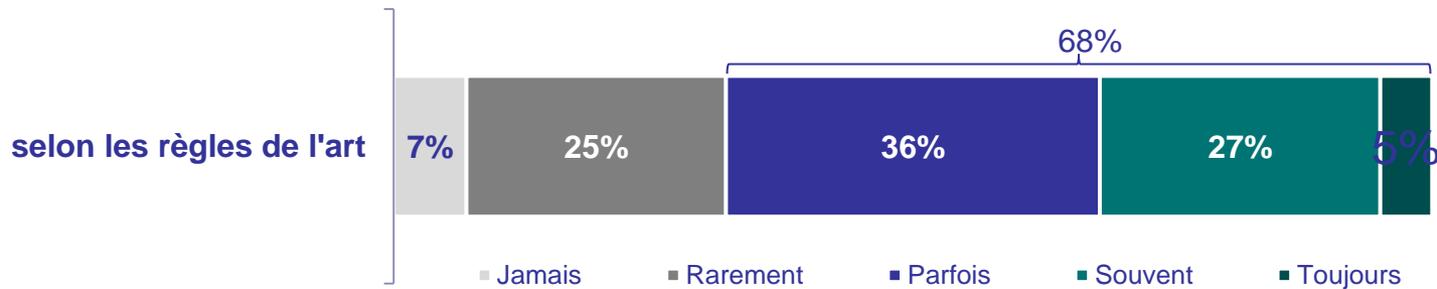
Disponibilité des ressources

Q11. Dans le cadre de votre travail, à quelle fréquence vous arrive-t-il d'avoir la perception que les ressources (le budget et/ou le temps) dont vous disposez sont insuffisantes pour accomplir, dans les règles de l'art, l'ensemble des tâches à effectuer? **Q12.** Dans le cadre de votre travail, à quelle fréquence arrive-t-il qu'un manque de ressources (budget et/ou temps) vous mène à « couper les coins ronds » vous empêchant ainsi de proposer des solutions optimales?

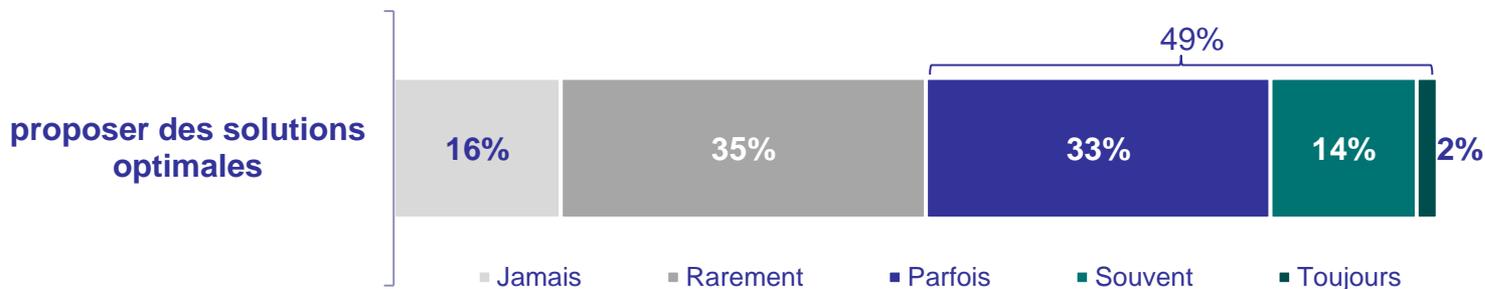
La perception de manquer de ressources, en termes de temps et/ou de budget, est courante parmi les ingénieurs. Plus des deux tiers (68%) d'entre eux affirment que cette situation, qui les empêche d'accomplir leurs tâches dans les règles de l'art, leur arrive parfois, souvent ou même toujours.

Les résultats révèlent aussi que pour environ la moitié des ingénieurs, ce manque de ressources les mène parfois, souvent ou même toujours, à couper les coins ronds de telle sorte qu'ils ne sont pas en mesure de proposer des solutions optimales.

À quelle fréquence avez-vous la perception que les ressources dont vous disposez sont insuffisantes pour accomplir les tâches...



À quelle fréquence avez-vous la perception qu'un manque de ressources vous mène à « couper les coins ronds » et vous empêche de ...



Disponibilité des ressources

Q11. Dans le cadre de votre travail, à quelle fréquence vous arrive-t-il d'avoir la perception que les ressources (le budget et/ou le temps) dont vous disposez sont insuffisantes pour accomplir, dans les règles de l'art, l'ensemble des tâches à effectuer? **Q12.** Dans le cadre de votre travail, à quelle fréquence arrive-t-il qu'un manque de ressources (budget et/ou temps) vous mène à « couper les coins ronds » vous empêchant ainsi de proposer des solutions optimales?

La perception de manquer de temps et/ou de budget existe chez les ingénieurs des différents secteurs. Les résultats de l'enquête révèlent toutefois qu'elle est légèrement plus courante auprès des répondants travaillant pour des firmes de génie-conseil.

Différences statistiquement significatives par secteurs de génie (Parfois, souvent & toujours)

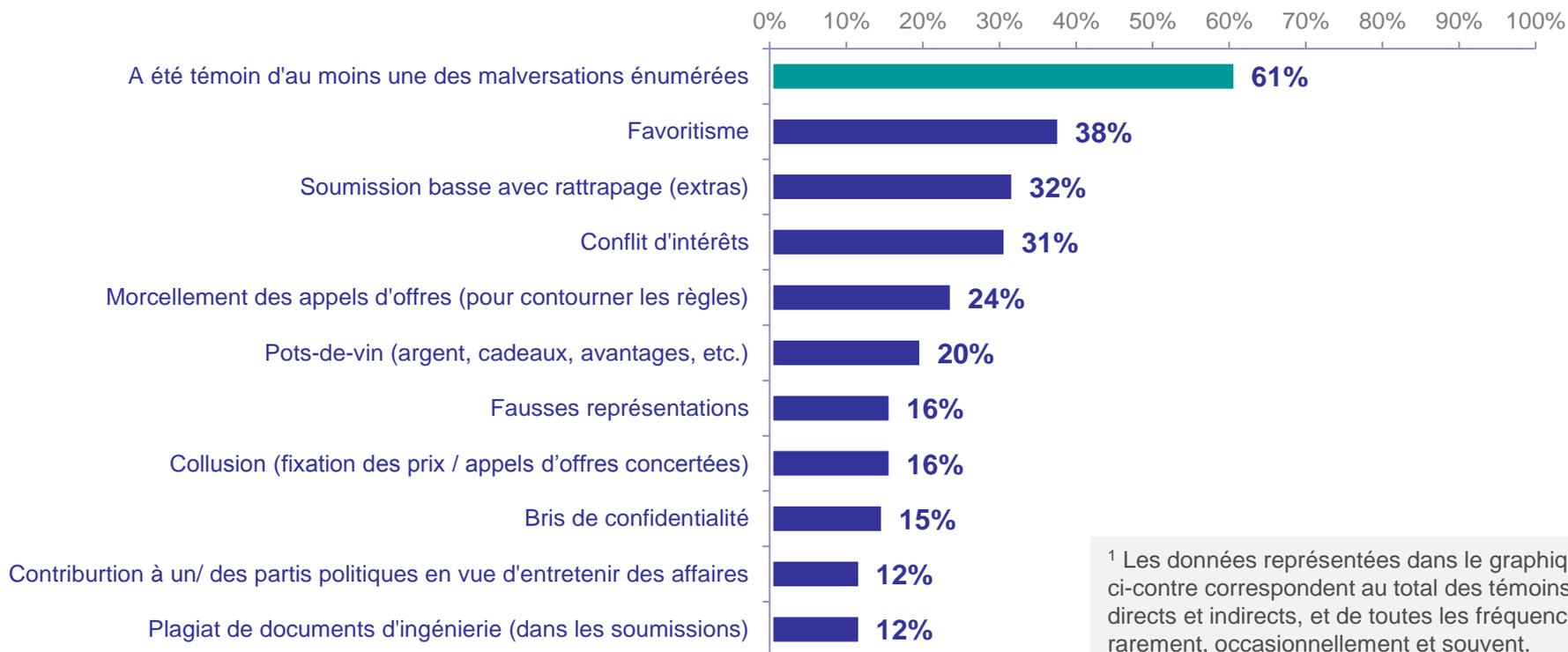
À quelle fréquence avez-vous la perception...	Parfois, souvent & toujours	Secteur privé (a)	Génie-conseil (b)	Privé hors génie (c)	Organisme public (d)	Autres (e)
que les ressources sont insuffisantes pour accomplir les tâches dans les règles de l'art	67%	66% c	73% c,e	61%	68% c	66% c
qu'un manque de ressource mène à "couper les coins ronds« et empêche de proposer des solutions optimales	49%	49% c,e	45% c,e	39%	50% b,c,e	40%

Aucune différence significative importante selon les différents profils

Surdéveloppé auprès parmi les surveillants de chantier (72%)

La proportion d'ingénieurs affirmant avoir été témoin, de façon directe ou indirecte, de malversations liées à l'octroi de contrat, est pour le moins préoccupante. Près de 4 ingénieurs sur 10 disent avoir vu ou entendu du favoritisme, et un peu moins du tiers disent être au fait de soumission anormalement basse (32%) et/ou de conflit d'intérêts (31%).

Ingénieurs ayant été témoins directs ou indirects au cours des 5 dernières années¹



¹ Les données représentées dans le graphique ci-contre correspondent au total des témoins directs et indirects, et de toutes les fréquences : rarement, occasionnellement et souvent.

Témoin direct : avoir personnellement vu et/ou entendu

Témoin indirect : avoir « entendu dire » par une tierce personne crédible travaillant dans votre secteur

Différences significatives importantes		
Malversations	Total	Surdéveloppé parmi...
Favoritisme	38%	<ul style="list-style-type: none"> ✓ les surveillants de chantier (49%) ✓ ceux qui font du développement d'affaires (47%) ✓ ceux qui participent à l'octroi de contrats (47%)
Soumission basse	32%	<ul style="list-style-type: none"> ✓ les surveillants de chantier (50%) ✓ ceux qui participent à l'octroi de contrats (43%) ✓ ceux qui font du développement d'affaires (41%)
Conflit d'intérêts	31%	<ul style="list-style-type: none"> ✓ les surveillants de chantier (40%) ✓ ceux qui font du développement d'affaires (39%) ✓ ceux qui participent à l'octroi de contrats (37%)
Morcellement des appels d'offres	24%	<ul style="list-style-type: none"> ✓ les surveillants de chantier (39%) ✓ ceux qui font du développement d'affaires (34%) ✓ ceux qui participent à l'octroi de contrats (33%)
Pots-de-vin	20%	<ul style="list-style-type: none"> ✓ les surveillants de chantier (30%) ✓ ceux qui participent à l'octroi de contrats (26%) ✓ ceux qui font du développement d'affaires (26%)
Fausse représentation	16%	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ceux qui font du développement d'affaires (24%) ✓ ceux qui participent à l'octroi de contrats (20%) ✓ les surveillants de chantier (20%)
Collusion	16%	<ul style="list-style-type: none"> ✓ les surveillants de chantier (29%) ✓ ceux qui font du développement d'affaires (23%) ✓ ceux qui participent à l'octroi de contrats (23%)
Bris de confidentialité	15%	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ceux qui font du développement d'affaires (22%)
Contribution illégale à un parti	12%	<ul style="list-style-type: none"> ✓ les surveillants de chantier (22%) ✓ ceux qui font du développement d'affaires (19%) ✓ ceux qui participent à l'octroi de contrats (17%)
Plagiat de documents d'ingénierie	12%	<ul style="list-style-type: none"> ✓ les surveillants de chantier (20%) ✓ ceux qui font du développement d'affaires (18%) ✓ ceux qui participent à l'octroi de contrats (16%)

Trois catégories d'ingénieurs sont beaucoup plus nombreuses, en proportion, à être témoin des différentes malversations concernant l'octroi de contrat : les surveillants de chantiers, les ingénieurs qui participent au processus d'octroi des contrats et les ingénieurs qui participent au développement des affaires de leur entreprise.

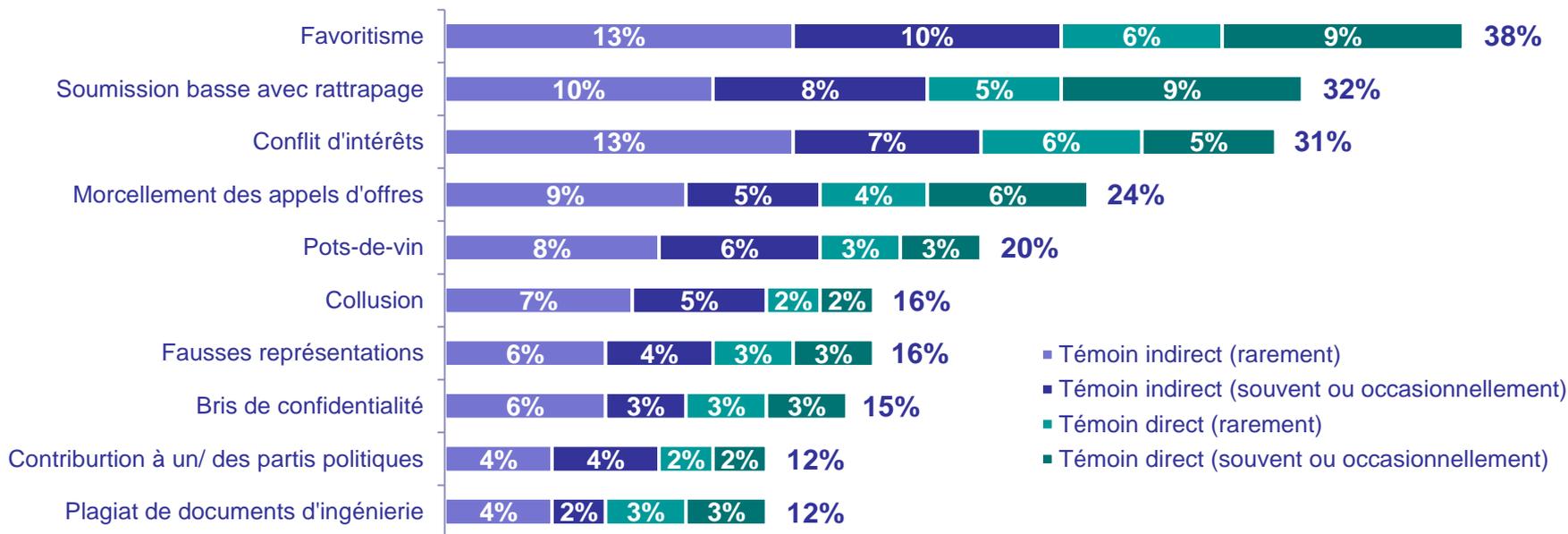
À titre d'exemple, notons que parmi les **surveillants de chantier**, des proportions très importantes ont été témoins de :

- favoritisme (49%);
- soumissions basses (50%);
- conflits d'intérêts (40%);
- morcellement d'appel d'offres (39%);
- pots-de-vin (30%).

Plus de la moitié (52%) des ingénieurs disent avoir été témoins des différentes malversations de façon indirecte, c'est-à-dire qu'ils ont « entendu dire » que ces situations existaient. Cela exclut toutefois les informations révélées par les médias, la source devant être une tierce personne crédible et travaillant dans le secteur. En termes de fréquence, environ la moitié des répondants ont affirmé qu'ils étaient témoins de ces situations souvent ou occasionnellement.

Ingénieurs ayant été témoins directs ou indirects au cours des 5 dernières années

52%	de tous les ingénieurs ont été témoins d'au moins une des malversations de façon indirecte.
33%	de tous les ingénieurs ont été témoins d'au moins une des malversations de façon directe.



- Témoin indirect (rarement)
- Témoin indirect (souvent ou occasionnellement)
- Témoin direct (rarement)
- Témoin direct (souvent ou occasionnellement)

Témoin direct : avoir personnellement vu et/ou entendu

Témoin indirect : avoir « entendu dire » par une tierce personne crédible travaillant dans votre secteur

Malversations concernant l'octroi de contrats

Q13. Au cours des cinq dernières années, avez-vous été un témoin direct ou indirect des situations suivantes concernant l'octroi de contrat dans votre secteur d'activité?

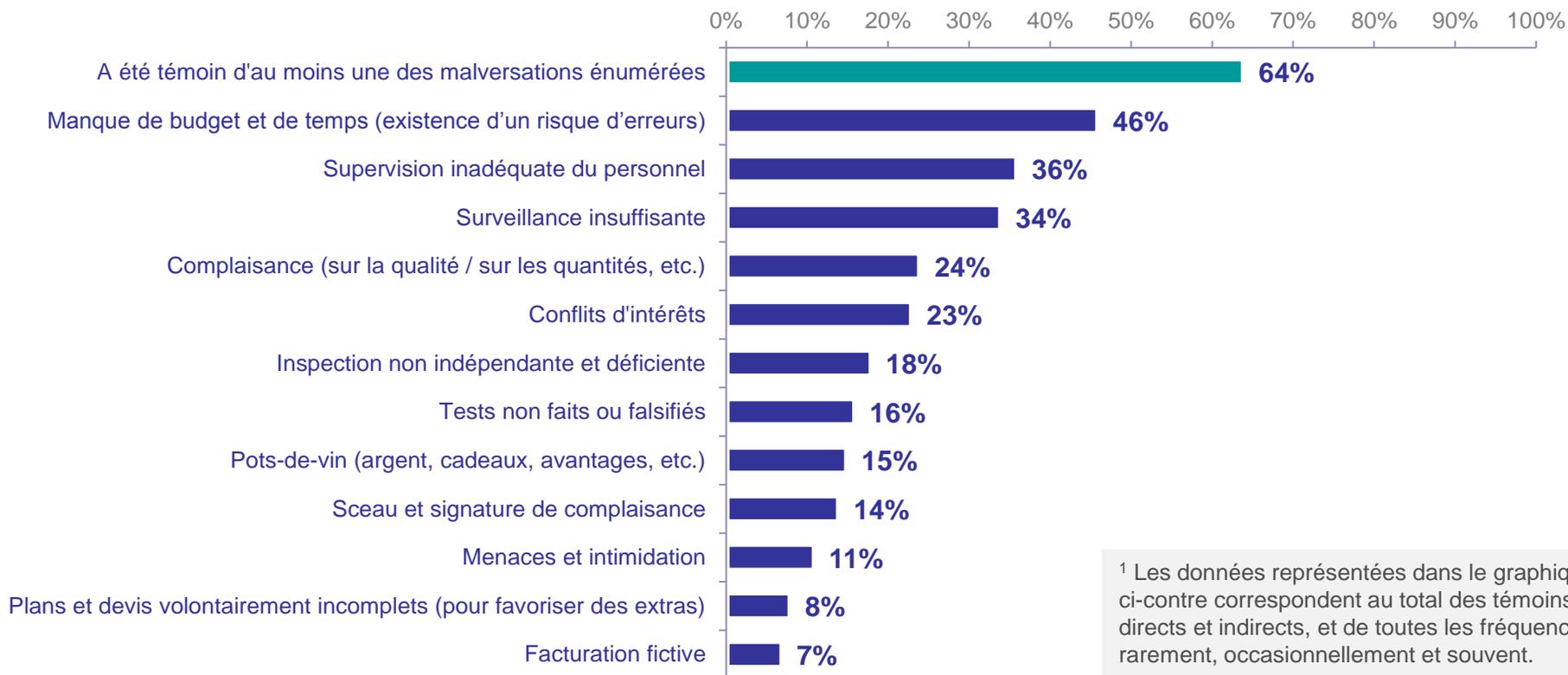
Les malversations liées à l'octroi de contrats ne sont pas exclusives à un secteur en particulier. Soulignons tout de même qu'elles semblent être plus présentes dans les firmes de génie-conseil.

Différences statistiquement significatives par secteurs de génie

	Témoin direct & indirect	Secteur privé (a)	Génie-conseil (b)	Privé hors génie (c)	Organisme public (d)	Autres (e)
A été témoin d'au moins une de ces malversations	61%	55%	73% a,c,d,e	61% a,e	54%	51%
Favoritisme	38%	35%	45% a,d,e	44% a,d,e	36%	31%
Soumission basse avec rattrapage	32%	27%	44% a,c,d,e	32%	33% a	30%
Conflits d'intérêts	31%	27%	36% a	38% a	34% a	29%
Morcellement des appels d'offres (pour contourner les règles)	24%	18%	36% a,c,d,e	27% a	32% a,e	21%
Pots-de-vin	20%	19%	24% a,d	23%	21%	17%
Fausses représentations	16%	15%	18% a,d	22% a,d	15%	16%
Collusion	16%	14%	22% a,d	19% a	18% a	19%
Bris de confidentialité	15%	16%	15%	16%	16%	16%
Contribution à un/des partis politiques en vue d'entretenir des affaires	12%	8%	25% a,c,d	15% a	12% a	17% a
Plagiat de documents d'ingénierie	12%	10%	18% a,c,d	10%	11%	11%

Au total, plus de 6 ingénieurs sur 10 (64%) affirment avoir été témoins d'une des situations suivantes au cours des cinq dernières années. Le manque de budget et de temps semble être une problématique très courante dans la réalisation des mandats : près d'un ingénieur sur deux (46%) dit en voir été témoin. La supervision inadéquate du personnel (36%) ainsi que la surveillance insuffisante des travaux (34%) semblent également être le lot de proportions importantes d'ingénieurs.

Ingénieurs ayant été témoins directs ou indirects au cours des 5 dernières années



¹ Les données représentées dans le graphique ci-contre correspondent au total des témoins directs et indirects, et de toutes les fréquences : rarement, occasionnellement et souvent.

Témoin direct : avoir personnellement vu et/ou entendu

Témoin indirect : avoir « entendu dire » par une tierce personne crédible travaillant dans votre secteur

Différences significatives importantes		
Malversations	Total	Surdéveloppé parmi...
Manque de budget et de temps	46%	✓ les surveillants de chantier (61%) ✓ ceux qui participent à l'octroi de contrats (56%)
Supervision inadéquate du personnel	36%	✓ les surveillants de chantier (52%) ✓ ceux qui participent à l'octroi de contrats (44%) ✓ ceux qui font du développement d'affaires (41%)
Surveillance insuffisante	34%	✓ les surveillants de chantier (58%) ✓ ceux qui participent à l'octroi de contrats (44%) ✓ ceux qui font du développement d'affaires (39%)
Complaisance (qualité/quantité)	24%	✓ les surveillants de chantier (32%) ✓ ceux qui font du développement d'affaires (28%) ✓ ceux qui participent à l'octroi de contrats (28%)
Conflits d'intérêts	23%	✓ les surveillants de chantier (31%) ✓ ceux qui font du développement d'affaires (29%) ✓ ceux qui participent à l'octroi de contrats (28%)
Inspection non indépendante	18%	✓ les surveillants de chantier (28%)
Tests non faits ou falsifiés	16%	Aucune différence importante selon les profils
Pots-de-vin	15%	✓ les surveillants de chantier (23%) ✓ ceux qui font du développement d'affaires (20%) ✓ ceux qui participent à l'octroi de contrats (19%)
Sceau/signature de complaisance	14%	✓ les surveillants de chantier (26%)
Menaces et intimidation	11%	✓ les surveillants de chantier (21%)
Plans et devis incomplets	8%	✓ les surveillants de chantier (12%) ✓ ceux qui font du développement d'affaires (12%)
Facturation fictive	7%	✓ les surveillants de chantier (12%) ✓ ceux qui font du développement d'affaires (11%) ✓ ceux qui participent à l'octroi de contrats (10%)

Les surveillants de chantiers, les ingénieurs qui participent au processus d'octroi des contrats et ceux qui participent au développement des affaires sont, pour la majorité des types de malversations, plus nombreux à en être témoins (en proportion).

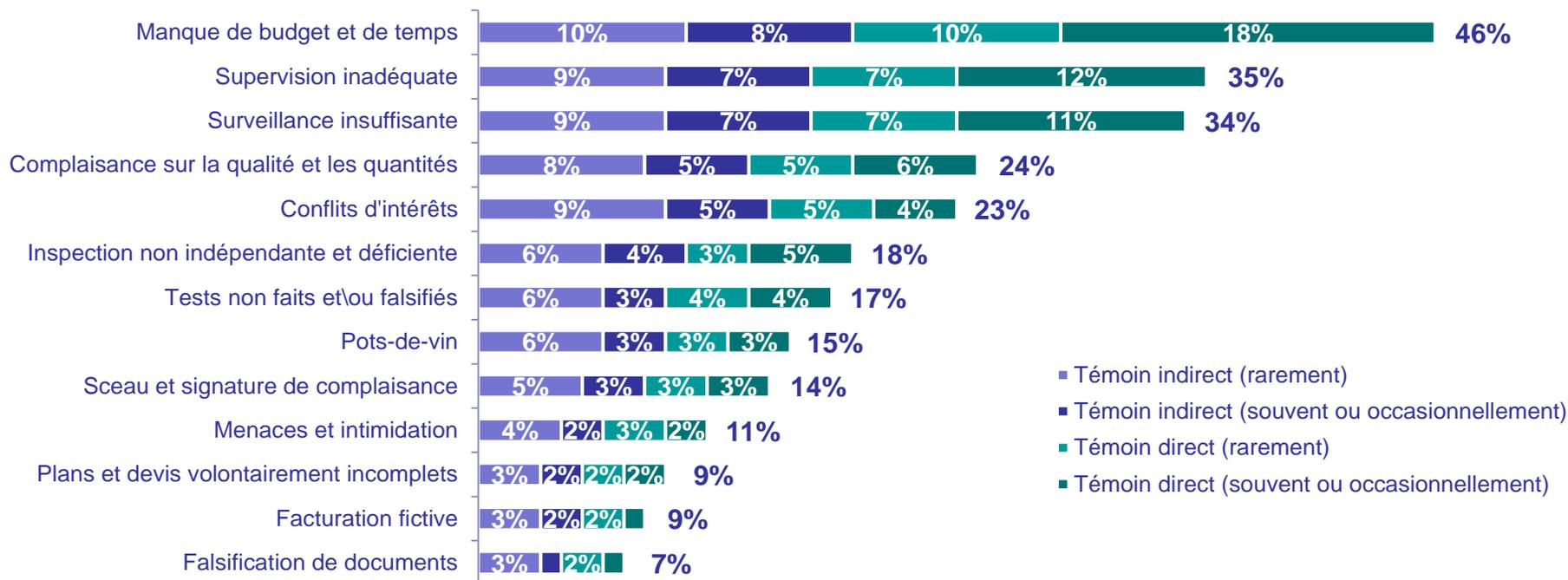
À titre d'exemple, notons que parmi les **surveillants de chantier**, des proportions très importantes ont été témoins de :

- manque de budget/temps (61%);
- surveillance insuffisante (58%);
- supervision inadéquate (52%);
- complaisance (32%);
- conflits d'intérêts (31%).

Près de la moitié (48%) des ingénieurs disent avoir été témoins de façon indirecte des différentes malversations liées à la réalisation de mandats. En termes de fréquence, la distribution est relativement équilibrée entre les observations rares et celles plus fréquentes (souvent ou occasionnellement).

Ingénieurs ayant été témoins directs ou indirects au cours des 5 dernières années

48%	de tous les ingénieurs ont été témoins d'au moins une des malversations de façon indirecte.
41%	de tous les ingénieurs ont été témoins d'au moins une des malversations de façon directe.



- Témoin indirect (rarement)
- Témoin indirect (souvent ou occasionnellement)
- Témoin direct (rarement)
- Témoin direct (souvent ou occasionnellement)

Témoin direct : avoir personnellement vu et/ou entendu

Témoin indirect : avoir « entendu dire » par une tierce personne crédible travaillant dans votre secteur

Différences statistiquement significatives par secteurs de génie

	Témoin direct & indirect	Secteur privé (a)	Génie-conseil (b)	Privé hors génie (c)	Organisme public (d)	Autres (e)
A été témoin d'au moins une de ces malversations	64%	60% e	76% a,c,d,e	63% e	64% a,e	50%
Manque de budget et de temps	46%	43% e	60% a,c,d,e	39%	43% e	28%
Supervision inadéquate du personnel	36%	32%	44% a,c,d,e	31%	39% a,c	33%
Surveillance insuffisante	34%	27%	47% a,c,d,e	31%	40% a,c,e	29%
Complaisance sur la qualité ou les quantités	24%	22%	24%	26%	26% a	23%
Conflit d'intérêts	23%	21%	26% a	32% a,d	25% a	25%
Inspection non indépendante et déficiente	18%	16%	20% a	20%	20% a	16%
Tests non faits ou falsifiés	16%	17% a	14%	17%	16%	16%
Pots-de-vin	15%	13%	18% a,d	17%	15% a	13%
Sceau et signature de complaisance	14%	9%	26% a,c,d,e	9%	15% a,c,e	8%
Menaces et intimidation	11%	10%	15% a,c	11%	13% c	16% c
Plans et devis volontairement incomplets	8%	8%	8%	8%	10% b	8%
Facturation fictive	7%	7%	9% a	11% a	8%	10%
Falsification de documents	6%	6%	6%	10% a,b,d	6%	7%

Au total, 73% des ingénieurs témoins de façon directe d'une des malversations énumérées ont posé une action. Leur premier réflexe est de se tourner vers leur organisation: plus de la moitié (56%) des ingénieurs disent avoir prévenu un responsable à l'interne. L'Ordre des ingénieurs n'est pas un recours très utilisé dans ces situations : à peine 3% des répondants ont fait appel à leur ordre professionnel. Notez qu'on n'observe pas de différence significative importante sur cette question selon les différents profils.

Les principales raisons évoquées pour justifier de n'avoir posé aucune action sont le fait de ne pas avoir les preuves suffisantes (48%), de sentir qu'on est impuissant devant la situation ou la crainte de représailles.

Actions entreprises



Q14c. Quelles sont les raisons qui expliquent votre décision de n'avoir posé aucune action suite au témoignage d'une malversation?

Raison	%
N'a pas les preuves suffisantes	48%
Défaitisme / Sentiment d'impuissance	27%
Manque de confidentialité ou d'anonymat en cas de dénonciation	21%
Ne pas nuire à un confrère / à l'entreprise (ou l'organisme)	21%
Craintes de représailles	20%
Soutien insuffisant	18%
Ce n'est pas à moi de le faire	11%
Pratique courante et acceptée / Réalité de l'industrie	3%
Quelqu'un d'autre l'a fait	3%
Évènements mineurs / Gravité insuffisante / Évènements isolés	3%

41% [Manque de confidentialité ou d'anonymat en cas de dénonciation, Ne pas nuire à un confrère / à l'entreprise (ou l'organisme), Craintes de représailles, Soutien insuffisant, Ce n'est pas à moi de le faire]

Base Q14c : répondants n'ayant posé aucune action (n=1234)

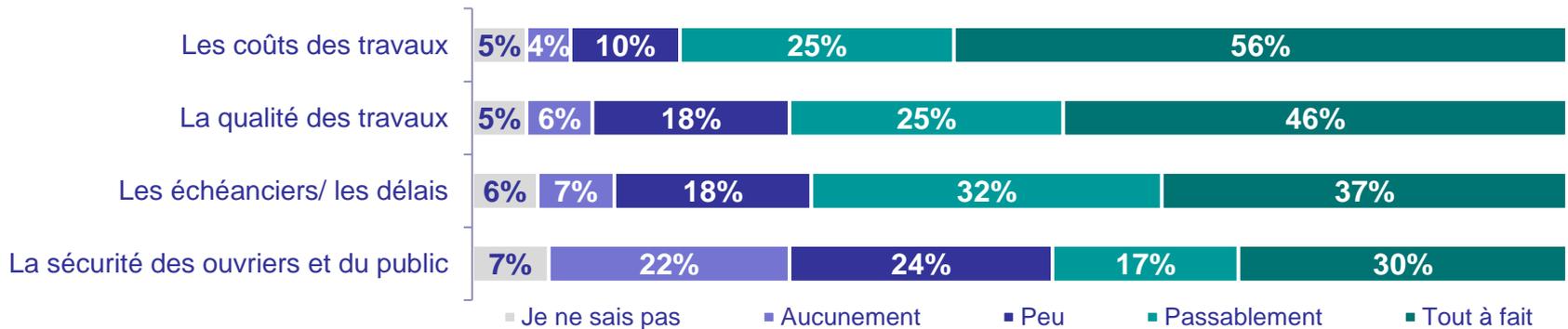
Impact des malversations

Q15. Les différentes malversations énumérées aux questions précédentes (touchant notamment l'octroi de contrats, mais également, la conception, l'exécution, la surveillance et l'inspection des travaux) peuvent soulever certaines inquiétudes quant à leurs impacts potentiels.

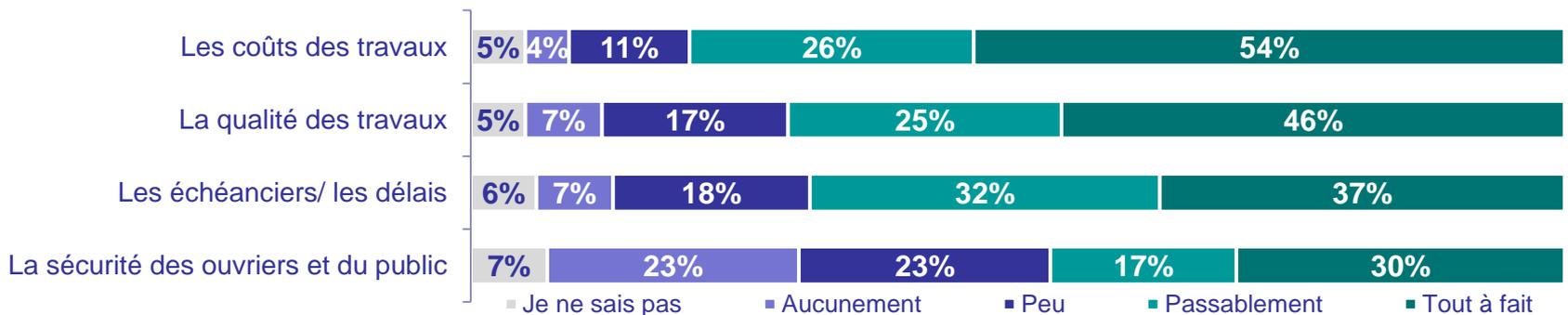
Environ la moitié des ingénieurs qui ont été témoins de malversations pensent qu'il est tout à fait justifié de craindre que les différentes malversations aient des impacts potentiels sur le coût et la qualité des travaux. Les échéanciers et la sécurité des ouvriers et du public sont, selon des proportions considérables d'ingénieurs, également susceptibles de subir les contrecoups de ces manques d'éthique. Notez qu'on n'observe pas de différence significative importante sur cette question selon les différents profils.

Selon vous, est-il justifié de craindre des impacts importants sur les aspects suivants:

Parmi les ingénieurs témoins de malversations liées à l'octroi de mandats (n=5657)

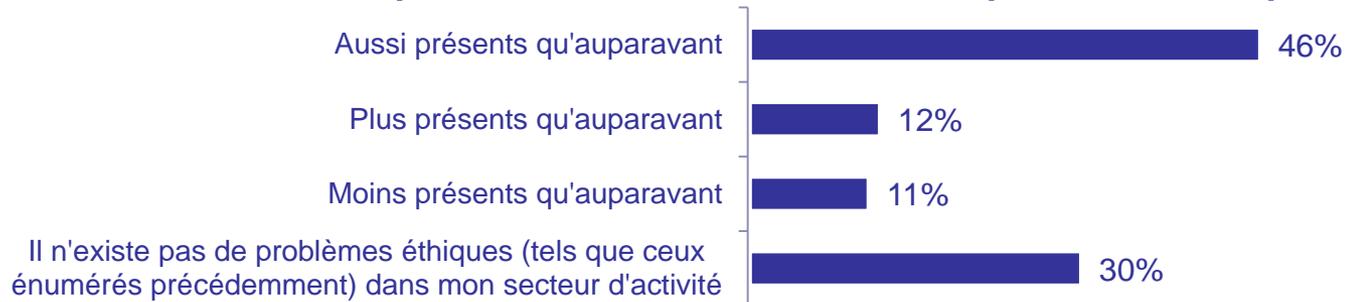


Parmi les ingénieurs témoins de malversations liées à la réalisation de mandats (n=5984)



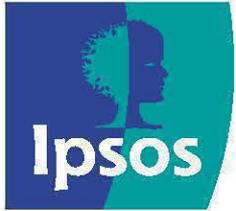
Les ingénieurs ne sont pas d'avis que les différents problèmes éthiques n'aient été plus présents au cours des cinq dernières années qu'auparavant : seulement 12 % pensent que les problèmes ont été plus présents contre 11% qui pensent qu'ils l'ont été moins. Il semble donc que l'émergence des malversations dont de nombreux ingénieurs se disent témoins n'est pas récente. Soulignons que les ingénieurs dans le secteur privé (hors génie) sont toutefois plus nombreux à penser que les problématiques aient été plus présentes au cours des cinq dernières années qu'auparavant.

Au cours des cinq dernières années, les différents problèmes éthiques ont été...



Différences statistiquement significatives par secteurs de génie

	Total	Secteur privé (a)	Génie-conseil (b)	Privé hors génie (c)	Organisme public (d)	Autres (e)
Aussi présents qu'auparavant	45%	42%	57% a,c,d,e	47%	46% a	39%
Plus présents qu'auparavant	12%	11%	13% a	18% a	16% a,b	14%
Moins présents qu'auparavant	11%	12% c,e	12% c,e	5%	10% c,e	5%
Il n'existe pas de problèmes éthiques dans mon secteur d'activité	30%	36% b,c	19%	31% b	28% b	42% b,c,d
DIFFÉRENTIEL (Plus présents – Moins présents)	1 pt de %	1 pt de %	1 pt de %	13 pt de %	6 pt de %	9 pt de %



Ipsos Descarie

Pistes de solution

Évaluation de pistes de solution

Q17. Voici différents moyens possibles pour encadrer davantage l'octroi de contrats et la réalisation de mandats. Sur une échelle de 0 à 5 où « 0 » signifie que le moyen vous apparaît totalement inefficace et « 5 » qu'il vous apparaît totalement efficace, indiquez votre perception du niveau d'efficacité de chacun des moyens suivants :

Deux des solutions proposées pour encadrer davantage l'octroi et la réalisation des mandats sont jugées comme étant efficaces (4 ou 5 sur 5) par la majorité des ingénieurs. La solution estimée être la plus efficace est de **remplacer la règle du plus bas soumissionnaire** par un système misant davantage sur la compétence des soumissionnaires. Les ingénieurs sont également nombreux à penser que les donneurs d'ouvrages devraient disposer de **mécanismes d'évaluation de la performance des firmes** auxquelles ils octroient des contrats. Soulignons également que ce sont les ingénieurs œuvrant au sein d'un organisme public qui sont les plus favorables à ce que les donneurs d'ouvrages aient leurs propres services de génie.

	Notes de 4 & 5	Moyenne	Secteur privé (a)	Génie-conseil (b)	Privé hors génie (c)	Organisme public (d)	Autres (e)
Remplacer la règle du plus bas soumissionnaire par un système transparent d'évaluation de la compétence.	71%	4	71%	75% a,d	73%	68%	67%
Faire en sorte que les donneurs d'ouvrage disposent de mécanismes d'évaluation de la performance des firmes auxquelles ils octroient des contrats.	61%	3,7	59%	59%	69% a,b	66% a,b	61%
Faire en sorte que tous les donneurs d'ouvrage aient leurs propres services de génie pour des tâches administratives.	48%	3,4	47%	40%	45%	61% a,b,c,e	45%
Faire en sorte que tous les donneurs d'ouvrage aient leurs propres services de génie pour la surveillance des travaux.	47%	3,3	47% b	32%	53% b	61% a,b,c,e	46% b
Encourager les employeurs à mettre à la disposition de leurs employés aux prises avec des questions d'ordre éthique des ressources humaines et matérielles qui les aideront à ne pas céder aux pressions du client, pots-de-vin, etc.	40%	3	40% b	36%	46% a,b	43% a,b	50% a,b

Évaluation de pistes de solution

Q18. Voici différents moyens préventifs e/ou coercitifs pour encourager la rigueur et les comportements éthiques. Sur une échelle de 0 à 5 où « 0 » signifie que le moyen vous apparaît totalement inefficace et « 5 » qu'il vous apparaît totalement efficace, indiquez votre perception du niveau d'efficacité de chacun des moyens suivants:

Parmi les différents moyens préventifs et coercitifs soumis à l'évaluation des ingénieurs, trois reçoivent l'appui d'environ un ingénieur sur deux : **augmenter la sévérité des sanctions, encourager la dénonciation et donner à l'OIQ des pouvoirs accrus** lui permettant de mener des enquêtes auprès d'organisations. Bien qu'on observe des différences statistiquement significatives entre les différents profils, les écarts sont dans l'ensemble plutôt faibles.

	Notes de 4 & 5	Moyenne	Secteur privé (a)	Génie-conseil (b)	Privé hors génie (c)	Organisme public (d)	Autres (e)
Augmenter la sévérité des sanctions imposées aux ingénieurs qui contreviennent à la réglementation professionnelle, notamment via l'imposition d'amendes plus élevées ou de radiations plus longues.	52%	3,2	52% b	47%	60% a,b	55% b	64% a,b,d
Encourager la dénonciation de situations irrégulières ou éthiquement problématiques par les ingénieurs.	51%	3,2	50%	50%	54%	53% a	54%
Donner à l'OIQ des pouvoirs accrus pour mener des enquêtes auprès d'organisations employant des ingénieurs.	47%	3,1	47% b	43%	51% b	51% a,b	56% ab
Augmenter le nombre d'inspections professionnelles faites par l'OIQ.	29%	2,5	29% b	26%	32%	32% a,b	35% b
Rendre obligatoire pour les ingénieurs le suivi d'une formation portant sur l'éthique et la déontologie.	26%	2,3	23%	28% a	29% a	33% a,b	40% a,b,c

Questions ouvertes: Q13, Q14, Q17 et Q18



- 1. **Blanchiment d'argent** – ligne 5 : « Ventes de projet en argent comptant à des clients "douteux" (i.e.: grande probabilité de blanchiment) avec système de facturation fictive. »
- 2. **Menaces/ intimidation/ violence** – Ligne 233 : « intimidation d'un surveillant et violence (coup sur la tête) sur un chantier de construction (Gouvernement du Québec) en plein jour devant plusieurs témoins muets... »
- 3. **Ristournes** aux firmes de génie-conseil qui invitent un fournisseur à soumissionner – lignes 71 et 72.

- 4. **Falsification de signature** – ligne 19 : « Un ingénieur faisant signer ses propres plans par un technicien avec le sceau dudit ingénieur et lui demandant d'imiter sa signature. »
- 5. **Ingérence politique** – lignes 242-244.
- 6. **Ententes tacites/secrètes** – lignes : 287-290.
- 7. **Népotisme** – lignes : 292-295.
- 8. **Trafic d'influences dans les contrats internationaux** – lignes : 263, 301, 341, 454, 456, etc.
- 9. **Contrats de gré à gré avec les autochtones** – lignes 1, 361 et 469.

Situations concernant la réalisation de mandats (Q14)

- 1. Ligne 94 : « ...J'ai vu souvent des décisions prises qui menaient à la mise en production d'un **produit non sécuritaire basé sur des arguments de rentabilité**, d'image publique de l'entreprise, d'image personnelle d'un ou des gestionnaires, etc. Le calcul bénéfices des ventes vs coût des poursuites potentielles s'est fait à 2 reprises devant moi. Et je sais qu'il s'est fait encore plus souvent derrière des portes fermées. »

- **2. Exécution des travaux réservés aux ingénieurs par des ingénieurs qui n'ont pas les compétences nécessaires ou de non-ingénieurs – lignes : 9, 10, 16, 23, 38, 67, etc.**

- **3. Actions mettant en péril la santé et sécurité des travailleurs – lignes 215 et 228.**

- 1. **Transparence** - ligne 8 : « Vision publique du déroulement des activités vs. le cahier de charges (par exemple, sur un site internet), certifié par : 1)- un organisme de gestion de projet, et 2)- un organisme de génie indépendant. » Aussi lignes 99-112.
- 2. Ligne 22 : « Validation 'préemptive' de l'éthique des soumissionnaires. Aléatoirement des soumissionnaires sont testés, i.e. un représentant du donneur d'ouvrage leur propose de contourner les règles éthiques moyennant une contribution. Les soumissionnaires qui acceptent se voient automatiquement exclus de l'appel d'offre courant et des appels d'offre futurs. »

- 3. Ligne 30 : « utiliser la méthode européenne pour l'octroi de contrat en éliminant les offres ayant des écarts importants par rapport à la moyenne du groupe. ». Lignes 521-524.
- 4. Ligne 50 : « Une réglementation pancanadienne appliquée et surveillée par un organisme indépendant telle que celle qui s'applique au domaine de l'aéronautique avec Transport Canada comme autorité de certification et de protection des intérêts du publique. »
- 5. **Imputabilité** de firmes de génie-conseil et de donneurs d'ouvrage – lignes 318-329, 879, 880.

- 6. OIQ - ligne 53 : « Une plus grande implication de l'ordre relativement à l'établissement de barèmes budgétaires minimaux concernant certains actes d'ingénierie afin de limiter les pressions à la baisse des prix qui influencent sur la qualité des services rendus (ex: ce qui se fait en médecine concernant certains actes médicaux) ». Ligne 142 : « The order of engineers should have a committee present to oversee the process from request for proposal through the execution of the work, especially those involved with government contracts and related directly to the public. ». **Surveillance accrue par l'OIQ** – lignes 159-169 et 409-411.

- 7. **Dénonciation** - ligne 55 : « Une méthode de dénonciation anonyme hors du cadre de l'entreprise (pour les whistle blowers) afin qu'ils puissent fournir des renseignements tout en minimisant l'impact sur eux. ». Lignes 156, 495, 496, etc.
- 8. Ligne 449 : « Que les dirigeants de PME aient eux-mêmes un code de déontologie. La pression vient le plus souvent d'eux. »

- 9. Ligne 60 : « Une firme complètement indépendante du client et du fournisseur qui fait le suivi de l'octroi des contrats et de la réalisation, spécialisée dans le domaine d'ingénierie du contrat. Genre de "bureau Veritas" qui fait le contrôle technique...»
- 10. Ligne 636 : « Ouvrir les frontières et permettre aux firmes de génie et entrepreneur en construction de l'extérieur du Québec (Canada, États-Unis ou autre) ... La compétition c'est sain ...». Lignes 637, 638, 642 etc.

Moyens pour encourager la rigueur et les comportements éthiques (Q18)

- **1. Valorisation de la profession** – lignes 23, 24, 105, etc.
Ligne 37 : « Un renforcement avec des exemples positifs... ».
- **2. Protéger les dénonciateurs** – lignes 42, 44, 53, 100, 101, etc.
- **3. Responsabilisation de différents intervenants dans les contrats** – lignes 156–161.
- **4. Radiations à vie** – lignes 194–199.

- Ligne 200 : « qu'un ingénieur ne soit jamais considéré comme employé donc qui posséderait une autonomie; un hybride entre service d'avocat/médecin. »
- Que l'OIQ dénonce publiquement les situations de collusion et corruption – lignes 205-217.



Ipsos Descarie

L'essentiel ne tient qu'à...

Conclusions du sondage



Les ingénieurs craignent que l'image du secteur soit sérieusement atteinte

- Bien que la majorité des ingénieurs estiment que le grand public conserve envers eux une certaine confiance, ils pensent que celle-ci n'est pas à un niveau très élevé.
- Seulement 29% des ingénieurs pensent que le public fait confiance aux firmes de génie-conseil. Ils ont eux-mêmes une méfiance manifeste à l'égard de celles-ci : 46% des membres sont incapables de leur donner une note supérieure à 6/10.
- Seulement 7% des ingénieurs pensent que le public fait confiance aux firmes de construction. Les ingénieurs sont aussi sans pitié à leur égard : 2% ont envers ces firmes une grande confiance (9&10/10), et 39% ont « très peu » ou « pas du tout » confiance.

Plus d'un ingénieur sur neuf ne se perçoit pas comme un professionnel

- Plus précisément, 12% des ingénieurs affirment se considérer comme des employés contraints de suivre toutes les directives et demandes de leur employeur. Cette perception est évidemment problématique puisqu'un ingénieur qui ne dispose pas (ou peu) de marge de manœuvre est beaucoup plus à risque de fermer les yeux sur certaines malversations dont il peut être témoin.

Le manque de ressources est courant

- Les deux tiers (68%) des ingénieurs affirment manque de budget et/ou de temps et que cela les empêche parfois, souvent ou toujours d'accomplir leurs tâches dans les règles de l'art.
- Environ la moitié (49%) des ingénieurs disent ce manque de ressources les mène parfois, souvent ou même toujours à couper les coins ronds de telle sorte qu'ils ne sont pas en mesure de proposer des solutions optimales.

Au total, une proportion inquiétante d'ingénieurs (61%) affirme avoir été témoin de malversations liées à l'octroi de contrat au cours des 5 dernières années

- **38%** ont été témoins de favoritisme
- **32%** ont été témoins de soumissions basses (avec rattrapage / extras)
- **31%** ont été témoins de conflits d'intérêts
- **24%** ont été témoins de morcellement d'appels d'offres (pour contourner les règles)
- **20%** ont été témoins de pots-de-vin
- **16%** ont été témoins de fausse représentation
- **16%** ont été témoins de collusion
- **15%** ont été témoins de bris de confidentialité
- **12%** ont été témoins de contribution politique illégale (en vue d'obtenir des contrats)
- **12%** ont été témoins de plagiat de documents d'ingénierie (dans les soumissions)

Au total, 52% des ingénieurs disent avoir été témoins des différentes malversations de façon indirecte, c'est-à-dire qu'ils ont « entendu dire » que ces situations avaient lieu par une tierce personne crédible et travaillant dans le secteur. Soulignons que **33% des ingénieurs ont été des témoins directs**.

En termes de fréquence, environ la moitié des répondants ont affirmé qu'ils étaient témoins de ces situations **souvent ou occasionnellement**.

Au total, 64% des ingénieurs ont été témoins de pratiques discutables, voire illégales, lors de la réalisation de mandats au cours des 5 dernières années

- **46%** ont été témoins de manque de budget et/ou de temps
- **36%** ont été témoins de supervision inadéquate du personnel
- **34%** ont été témoins de surveillance insuffisante
- **24%** ont été témoins de complaisance sur la qualité et/ou les quantités
- **23%** ont été témoins de conflits d'intérêts
- **18%** ont été témoins d'inspection non indépendante et déficiente
- **16%** ont été témoins de tests non faits ou falsifiés
- **15%** ont été témoins de pots-de-vin
- **14%** ont été témoins de sceau et signature de complaisance
- **11%** ont été témoins de menaces et d'intimidation

Près de la moitié (48%) de l'ensemble des ingénieurs disent avoir été témoins des différentes malversations de façon indirecte, alors que **41% disent avoir été témoin directement de ces situations.**

En termes de fréquence, environ la moitié des répondants ont affirmé qu'ils étaient témoins de ces situations **souvent ou occasionnellement.**

Lorsqu'ils sont témoins de comportements éthiquement irresponsables, les ingénieurs privilégient de régler le problème à l'interne

- 56% des ingénieurs disent avoir prévenu un responsable de leur organisation après avoir été témoins d'une des malversations énumérées (et 1% leur syndicat).
- À peine 3% des membres ont prévenu l'Ordre (et 1% une autorité policière ou judiciaire).
- 27% des membres n'ont posé aucune action.

Les ingénieurs ayant été témoins de malversations pensent qu'il est tout à fait justifié de craindre des impacts importants sur :

- Le coût des travaux : **55%**
- La qualité des travaux : **46%**
- Les échéanciers des travaux : **37%**
- La sécurité des ouvriers et du public : **30%**

Les ingénieurs ne pensent pas que les diverses malversations n'aient été plus présentes au cours des cinq dernières années

- 12 % pensent que les problèmes ont été plus présents, contre 11% qui pensent qu'ils l'ont été moins.
- 46% pensent qu'ils sont aussi présents qu'auparavant (et 30% pensent qu'il n'y a pas de tels problèmes).

Ce que l'on doit retenir

Plusieurs des pistes de solution parmi celles proposées reçoivent l'appui de proportions importantes d'ingénieurs et sont perçues comme étant efficaces

	<i>Moyenne sur 5</i>	<i>4 & 5 sur 5</i>	
+++	4,0	71%	Remplacer la règle du plus bas soumissionnaire par un système transparent d'évaluation de la compétence.
+++	3,7	61%	Faire en sorte que les donneurs d'ouvrage disposent de mécanismes d'évaluation de la performance des firmes auxquelles ils octroient des contrats.
++	3,4	48%	Faire en sorte que tous les donneurs d'ouvrage aient leurs propres services de génie pour des tâches administratives.
++	3,3	47%	Faire en sorte que tous les donneurs d'ouvrage aient leurs propres services de génie pour la surveillance des travaux.
++	3,2	52%	Augmenter la sévérité des sanctions imposées aux ingénieurs qui contreviennent à la réglementation professionnelle, notamment via l'imposition d'amendes plus élevées ou de radiations plus longues.
++	3,2	51%	Encourager la dénonciation de situations irrégulières ou éthiquement problématiques par les ingénieurs.
++	3,1	47%	Donner à l'OIQ des pouvoirs accrus pour mener des enquêtes auprès d'organisations employant des ingénieurs.
+	3,0	40%	Encourager les employeurs à mettre à la disposition de leurs employés aux prises avec des questions d'ordre éthique des ressources humaines et matérielles qui les aideront à ne pas céder aux pressions du client, pots-de-vin, etc.
-	2,5	29%	Augmenter le nombre d'inspections professionnelles faites par l'OIQ.
-	2,3	26%	Rendre obligatoire pour les ingénieurs le suivi d'une formation portant sur l'éthique et la déontologie.